

prévention, de l'éco-conception, de la collecte sélective des emballages, des traitements des emballages, du tri, du recyclage, du réemploi, de la réutilisation et de la valorisation des emballages ; diffusion de brochures et de prospectus (matériel publicitaire) ayant trait à la protection de l'environnement, la collecte de contributions financières et de contributions en nature pour le financement des activités en matière de prévention, d'éco-conception, de collecte, de tri, d'élimination, de réemploi, de réutilisation, de recyclage ; organisation de conférences de presse et de manifestations à but publicitaire et visant à aider le grand public, les entreprises, les industries et les collectivités territoriales dans le domaine de la sélection, de la destruction et du tri, du réemploi, de la réutilisation, du recyclage et de la valorisation des emballages, de la prévention et de l'éco-conception ; service de gestion informatisée de fichiers relatifs à la gestion, la collecte, le tri, le recyclage des emballages ; services d'abonnement à des supports d'information portant sur la recyclabilité des emballages ; services de compilation et systématisation de données permettant de déterminer l'indice de recyclabilité des emballages ;

Classe N° 38 : Transmission d'informations par voie électronique relatives à l'environnement, l'éco-conception, la collecte sélective des emballages, au traitement des emballages, au tri, au réemploi, à la réutilisation, au recyclage et à la valorisation des emballages ; fourniture d'accès à des bases de données contenant des informations sur l'indice de recyclabilité des emballages ;

Classe N° 39 : Services d'information aux consommateurs et aux organismes de contrôle dans le domaine de la collecte des emballages ; information relative à l'emballage de marchandises ; services de conseils aux consommateurs et aux entreprises en matière de la collecte des emballages ; services d'assistance et d'expertise dans les domaines de la collecte des emballages ;

Classe N° 40 : Tri, valorisation, compostage, incinération et élimination des emballages ; recyclage et traitement des emballages ; services d'assistance et d'expertise dans les domaines du tri, de l'élimination, du recyclage et de la valorisation des emballages ; services d'information aux consommateurs et aux organismes de contrôle dans le domaine du recyclage des emballages ; services d'aide aux entreprises et d'information et conseils aux consommateurs en matière de recyclabilité des emballages ;

Classe N° 41 : Éducation, formation, divertissement dans le domaine du recyclage des emballages ; services de formation aux outils de calcul permettant de déterminer l'indice de recyclabilité d'un emballage destinés aux entreprises ; services de formation au déchiffrement d'un indice de recyclabilité destinés aux consommateurs ; organisation de concours (éducation ou divertissement) dans le domaine de l'éco-conception, l'environnement, la collecte, le tri, l'élimination, le recyclage et la valorisation des emballages ; organisation et conduite de colloques, conférences ou congrès dans le domaine de l'éco-conception, l'environnement, la collecte, le tri, l'élimination, le recyclage et la valorisation des emballages ; organisation d'expositions à buts culturels ou éducatifs dans le domaine de l'éco-conception, l'environnement, la collecte, le tri, l'élimination, le recyclage et la valorisation des emballages ; services de jeux proposés en ligne à partir d'un réseau informatique dans le domaine de l'éco-conception, l'environnement, la collecte, le tri, l'élimination, le recyclage et la valorisation des emballages ; publications électroniques non téléchargeables dans le domaine du recyclage des emballages ;

Classe N° 42 : Développement et test de méthodes, d'algorithmes et de logiciels informatiques pour calculer l'indice de recyclabilité d'un emballage ; analyse, inspection, information, avis sur la recyclabilité des emballages ; fourniture d'informations et d'avis concernant l'impact environnemental des emballages ; conception et mise à jour de logiciels d'analyse et de détermination d'un indice de recyclabilité des emballages ; conception et mise à jour de logiciels téléchargeables sous forme d'applications mobiles permettant l'accès à des bases de données contenant des informations sur l'indice de recyclabilité des emballages des produits, ainsi qu'à des outils de calcul permettant de déterminer l'indice de recyclabilité d'un emballage ; élaboration d'une nomenclature permettant d'évaluer la recyclabilité d'un emballage ; mise à disposition d'une nomenclature permettant de déterminer, de retranscrire graphiquement et de visualiser le niveau de recyclabilité d'un emballage sous forme de visuels, logos et pictogrammes ; conseils aux consommateurs et aux entreprises en matière d'environnement, de prévention, d'éco-conception, dans le domaine des emballages ; conseils et analyses en matière de cycle de vie des emballages ; conseils en matière de

développement d'emballages écologiques et économiques, ainsi que leur marquage ; services de recherche et de développement en matière d'éco-conception, de collecte, de tri, d'élimination, de recyclage et de valorisation des emballages ; contrôle de qualité dans le domaine de l'éco-conception, de la collecte, du tri, de l'élimination, du réemploi, de la réutilisation, du recyclage et de la valorisation des emballages ;

Classe N° 45 : Conseils en réglementation et conseils juridiques dans les domaines de la prévention, de l'éco-conception, de la collecte, de la sélection, de la destruction et du tri, du réemploi, de la réutilisation, du recyclage et de la valorisation des emballages, du reversement des contributions financières et des contributions en nature pour le financement de la gestion des emballages ; consultation sur la protection de l'environnement ; octroi de licences portant sur des droits de propriété intellectuelle relatifs à un indice portant sur la recyclabilité des emballages ; gestion de droit de propriétés industrielles donnant accès à des outils de calcul permettant de déterminer l'indice de recyclabilité des emballages.

Classes de produits ou services : 6, 9, 16, 20, 21, 22, 35, 38, 39, 40, 41, 42, 45.

N° National : 20 4 644 835

Dépôt du : 5 MAI 2020

à : 92 INPI - DÉPÔT ÉLECTRONIQUE

CITEO, Société Anonyme, 50 BOULEVARD HAUSSMANN, 75009 PARIS.

N° SIREN : 388 380 073.

Mandataire ou destinataire de la correspondance :

INLEX IP EXPERTISE, Monsieur Franck SOUTOUL, 5 RUE Feydeau, 75002 PARIS-2E-ARRONDISSEMENT.

RECY-SCORE

Marque verbale.

Demande d'extension : Polynésie française.

Classe N° 6 : Matériaux d'emballage, d'emballage et d'enlèvement, en métal ; récipients d'emballages en métal ; feuilles métalliques pour emballage et emballage ;

Classe N° 9 : Logiciels d'analyse et de détermination d'un indice de recyclabilité des emballages ; logiciels téléchargeables sous forme d'applications mobiles permettant l'accès à des bases de données contenant des informations sur la recyclabilité des emballages des produits, ainsi qu'à des outils de calcul permettant de déterminer l'indice de recyclabilité d'un emballage ; bases de données ; logiciels de collecte, traitement et gestion de données contenant des informations sur la recyclabilité des emballages ; moteurs de bases de données ;

Classe N° 16 : Support visuel imprimé pour la représentation de l'indice de recyclabilité des emballages ; papier d'emballage ; carton d'emballage ; sacs, sachets (enveloppes, pochettes) pour l'emballage en papier, en carton ou en matières plastiques ; papiers recyclés, papiers collectés auprès des ménages et des entreprises, papiers destinés à la bureautique, déchets en papier, produits de l'imprimerie issus du recyclage de papiers ;

Classe N° 20 : Emballages en bois pour bouteilles, caisses et boîtes en bois ou en matières plastiques ; récipients d'emballage en matières plastiques ou en bois ;

Classe N° 21 : Bouteilles, pots ; flacons (non en métaux précieux) ; emballages en verre ;

Classe N° 22 : Sacs, sachets, enveloppes, pochettes pour l'emballage en matières textiles ; sacs pour le transport et l'emmagasinage de marchandises en vrac ; emballages en paille pour bouteilles ;

Classe N° 35 : Conseils en organisation des affaires commerciales dans les domaines de l'environnement, de la prévention, de l'éco-conception, de la collecte sélective des emballages, des traitements des emballages, du tri, du recyclage, du réemploi, de la réutilisation et de la valorisation des emballages ; diffusion de brochures et de prospectus

(matériel publicitaire) ayant trait à la protection de l'environnement, la collecte de contributions financières et de contributions en nature pour le financement des activités en matière de prévention, d'éco-conception, de collecte, de tri, d'élimination, de réemploi, de réutilisation, de recyclage ; organisation de conférences de presse et de manifestations à but publicitaire et visant à aider le grand public, les entreprises, les industries et les collectivités territoriales dans le domaine de la sélection, de la destruction et du tri, du réemploi, de la réutilisation, du recyclage et de la valorisation des emballages, de la prévention et de l'éco-conception ; service de gestion informatisée de fichiers relatifs à la gestion, la collecte, le tri, le recyclage des emballages ; services d'abonnement à des supports d'information portant sur la recyclabilité des emballages ; services de compilation et systématisation de données permettant de déterminer l'indice de recyclabilité des emballages ;

Classe N° 38 : Transmission d'informations par voie électronique relatives à l'environnement, l'éco-conception, la collecte sélective des emballages, au traitement des emballages, au tri, au réemploi, à la réutilisation, au recyclage et à la valorisation des emballages ; fourniture d'accès à des bases de données contenant des informations sur l'indice de recyclabilité des emballages ;

Classe N° 39 : Services d'information aux consommateurs et aux organismes de contrôle dans le domaine de la collecte des emballages ; information relative à l'emballage de marchandises ; services de conseils aux consommateurs et aux entreprises en matière de la collecte des emballages ; services d'assistance et d'expertise dans les domaines de la collecte des emballages ;

Classe N° 40 : Tri, valorisation, compostage, incinération et élimination des emballages ; recyclage et traitement des emballages ; services d'assistance et d'expertise dans les domaines du tri, de l'élimination, du recyclage et de la valorisation des emballages ; services d'information aux consommateurs et aux organismes de contrôle dans le domaine du recyclage des emballages ; services d'aide aux entreprises et d'information et conseils aux consommateurs en matière de recyclabilité des emballages ;

Classe N° 41 : Éducation, formation, divertissement dans le domaine du recyclage des emballages ; services de formation aux outils de calcul permettant de déterminer l'indice de recyclabilité d'un emballage destinés aux entreprises ; services de formation au déchiffrement d'un indice de recyclabilité destinés aux consommateurs ; organisation de concours (éducation ou divertissement) dans le domaine de l'éco-conception, l'environnement, la collecte, le tri, l'élimination, le recyclage et la valorisation des emballages ; organisation et conduite de colloques, conférences ou congrès dans le domaine de l'éco-conception, l'environnement, la collecte, le tri, l'élimination, le recyclage et la valorisation des emballages ; organisation d'expositions à buts culturels ou éducatifs dans le domaine de l'éco-conception, l'environnement, la collecte, le tri, l'élimination, le recyclage et la valorisation des emballages ; services de jeux proposés en ligne à partir d'un réseau informatique dans le domaine de l'éco-conception, l'environnement, la collecte, le tri, l'élimination, le recyclage et la valorisation des emballages ; publications électroniques non téléchargeables dans le domaine du recyclage des emballages ;

Classe N° 42 : Développement et test de méthodes, d'algorithmes et de logiciels informatiques pour calculer l'indice de recyclabilité d'un emballage ; analyse, inspection, information, avis sur la recyclabilité des emballages ; fourniture d'informations et d'avis concernant l'impact environnemental des emballages ; conception et mise à jour de logiciels d'analyse et de détermination d'un indice de recyclabilité des emballages ; conception et mise à jour de logiciels téléchargeables sous forme d'applications mobiles permettant l'accès à des bases de données contenant des informations sur l'indice de recyclabilité des emballages des produits, ainsi qu'à des outils de calcul permettant de déterminer l'indice de recyclabilité d'un emballage ; élaboration d'une nomenclature permettant d'évaluer la recyclabilité d'un emballage ; mise à disposition d'une nomenclature permettant de déterminer, de retranscrire graphiquement et de visualiser le niveau de recyclabilité d'un emballage sous forme de visuels, logos et pictogrammes ; conseils aux consommateurs et aux entreprises en matière d'environnement, de prévention, d'éco-conception, dans le domaine des emballages ; conseils et analyses en matière de cycle de vie des emballages ; conseils en matière de développement d'emballages écologiques et économiques, ainsi que leur marquage ; services de recherche et de développement en matière d'éco-conception, de collecte, de tri, d'élimination, de recyclage et de valorisation des emballages ; contrôle de qualité

dans le domaine de l'éco-conception, de la collecte, du tri, de l'élimination, du réemploi, de la réutilisation, du recyclage et de la valorisation des emballages ;

Classe N° 45 : Conseils en réglementation et conseils juridiques dans les domaines de la prévention, de l'éco-conception, de la collecte, de la sélection, de la destruction et du tri, du réemploi, de la réutilisation, du recyclage et de la valorisation des emballages, du reversement des contributions financières et des contributions en nature pour le financement de la gestion des emballages ; consultation sur la protection de l'environnement ; octroi de licences portant sur des droits de propriété intellectuelle relatifs à un indice portant sur la recyclabilité des emballages ; gestion de droit de propriétés industrielles donnant accès à des outils de calcul permettant de déterminer l'indice de recyclabilité des emballages.

Classes de produits ou services : 6, 9, 16, 20, 21, 22, 35, 38, 39, 40, 41, 42, 45.

N° National : 20 4 644 836

Dépôt du : 5 MAI 2020

à : 92 INPI - DÉPÔT ÉLECTRONIQUE

PERSEUS CAPITAL, SAS, 96 Rue de thory, 80110 MAILLY RAINEVAL.

N° SIREN : 502 579 279.

Mandataire ou destinataire de la correspondance :

PERSEUS CAPITAL, Monsieur Sébastien Horemans, 96 rue de Thory, 80110 MAILLY RAINEVAL.

NeverBeHacked

Marque verbale.

Classe N° 42 : recherches techniques ; développement d'ordinateurs ; conception de logiciels ; développement de logiciels ; conduite d'études de projets techniques ; élaboration (conception) de logiciels ; installation de logiciels ; maintenance de logiciels ; mise à jour de logiciels ; location de logiciels ; programmation pour ordinateurs ; analyse de systèmes informatiques ; conception de systèmes informatiques ; numérisation de documents ; logiciel-service (SaaS) ; informatique en nuage ; conseils en technologie de l'information ; hébergement de serveurs ; stockage électronique de données.

Classes de produits ou services : 42.

N° National : 20 4 644 837

Dépôt du : 5 MAI 2020

à : 92 INPI - DÉPÔT ÉLECTRONIQUE

CC/CO, SASU, 10 bis rue du Pré aux Clercs, 75007 PARIS.

Mandataire ou destinataire de la correspondance :

CC/CO, Madame Colombe CAMPANA, 10 bis rue du Pré aux Clercs, 75007 PARIS.



Marque déposée en couleurs.

Marque figurative.

Description de la marque : Couleur(s) de la marque : Jaune, chair, orange, rose, rouge Logo rond composé des différents mots contenus dans la marque CALL IT BY YOUR NAME, en

l'emmagasinage de marchandises en vrac ; emballages en paille pour bouteilles ;

Classe N° 35 : Conseils en organisation des affaires commerciales dans les domaines de l'environnement, de la prévention, de l'éco-conception, de la collecte sélective des emballages, des traitements des emballages, du tri, du recyclage, du réemploi, de la réutilisation et de la valorisation des emballages ; diffusion de brochures et de prospectus (matériel publicitaire) ayant trait à la protection de l'environnement, la collecte de contributions financières et de contributions en nature pour le financement des activités en matière de prévention, d'éco-conception, de collecte, de tri, d'élimination, de réemploi, de réutilisation, de recyclage ; organisation de conférences de presse et de manifestations à but publicitaire et visant à aider le grand public, les entreprises, les industries et les collectivités territoriales dans le domaine de la sélection, de la destruction et du tri, du réemploi, de la réutilisation, du recyclage et de la valorisation des emballages, de la prévention et de l'éco-conception ; service de gestion informatisée de fichiers relatifs à la gestion, la collecte, le tri, le recyclage des emballages ; services d'abonnement à des supports d'information portant sur la recyclabilité des emballages ; services de compilation et systématisation de données permettant de déterminer l'indice de recyclabilité des emballages ;

Classe N° 38 : Transmission d'informations par voie électronique relatives à l'environnement, l'éco-conception, la collecte sélective des emballages, au traitement des emballages, au tri, au réemploi, à la réutilisation, au recyclage et à la valorisation des emballages ; fourniture d'accès à des bases de données contenant des informations sur l'indice de recyclabilité des emballages ;

Classe N° 39 : Services d'information aux consommateurs et aux organismes de contrôle dans le domaine de la collecte des emballages ; information relative à l'emballage de marchandises ; services de conseils aux consommateurs et aux entreprises en matière de la collecte des emballages ; services d'assistance et d'expertise dans les domaines de la collecte des emballages ;

Classe N° 40 : Tri, valorisation, compostage, incinération et élimination des emballages ; recyclage et traitement des emballages ; services d'assistance et d'expertise dans les domaines du tri, de l'élimination, du recyclage et de la valorisation des emballages ; services d'information aux consommateurs et aux organismes de contrôle dans le domaine du recyclage des emballages ; services d'aide aux entreprises et d'information et conseils aux consommateurs en matière de recyclabilité des emballages ;

Classe N° 41 : Éducation, formation, divertissement dans le domaine du recyclage des emballages ; services de formation aux outils de calcul permettant de déterminer l'indice de recyclabilité d'un emballage destinés aux entreprises ; services de formation au déchiffrement d'un indice de recyclabilité destinés aux consommateurs ; organisation de concours (éducation ou divertissement) dans le domaine de l'éco-conception, l'environnement, la collecte, le tri, l'élimination, le recyclage et la valorisation des emballages ; organisation et conduite de colloques, conférences ou congrès dans le domaine de l'éco-conception, l'environnement, la collecte, le tri, l'élimination, le recyclage et la valorisation des emballages ; organisation d'expositions à buts culturels ou éducatifs dans le domaine de l'éco-conception, l'environnement, la collecte, le tri, l'élimination, le recyclage et la valorisation des emballages ; services de jeux proposés en ligne à partir d'un réseau informatique dans le domaine de l'éco-conception, l'environnement, la collecte, le tri, l'élimination, le recyclage et la valorisation des emballages ; publications électroniques non téléchargeables dans le domaine du recyclage des emballages ;

Classe N° 42 : Développement et test de méthodes, d'algorithmes et de logiciels informatiques pour calculer l'indice de recyclabilité d'un emballage ; analyse, inspection, information, avis sur la recyclabilité des emballages ; fourniture d'informations et d'avis concernant l'impact environnemental des emballages ; conception et mise à jour de logiciels d'analyse et de détermination d'un indice de recyclabilité des emballages ; conception et mise à jour de logiciels téléchargeables sous forme d'applications mobiles permettant l'accès à des bases de données contenant des informations sur l'indice de recyclabilité des emballages des produits, ainsi qu'à des outils de calcul permettant de déterminer l'indice de recyclabilité d'un emballage ; services de rédaction, à savoir élaboration d'une nomenclature permettant d'évaluer la recyclabilité d'un emballage ; mise à disposition d'une nomenclature à savoir mise à disposition d'informations techniques permettant de

déterminer, de retranscrire graphiquement et de visualiser le niveau de recyclabilité d'un emballage sous forme de visuels, logos et pictogrammes ; conseils aux consommateurs et aux entreprises en matière d'environnement, de prévention, d'éco-conception, dans le domaine des emballages ; conseils et analyses en matière de cycle de vie des emballages ; conseils en matière de développement d'emballages écologiques et économiques, ainsi que leur marquage ; services de recherche et de développement en matière d'éco-conception, de collecte, de tri, d'élimination, de recyclage et de valorisation des emballages ; contrôle de qualité dans le domaine de l'éco-conception, de la collecte, du tri, de l'élimination, du réemploi, de la réutilisation, du recyclage et de la valorisation des emballages ;

Classe N° 45 : Conseils en réglementation et conseils juridiques dans les domaines de la prévention, de l'éco-conception, de la collecte, de la sélection, de la destruction et du tri, du réemploi, de la réutilisation, du recyclage et de la valorisation des emballages, du reversement des contributions financières et des contributions en nature pour le financement de la gestion des emballages ; consultation sur la protection de l'environnement ; octroi de licences portant sur des droits de propriété intellectuelle relatifs à un indice portant sur la recyclabilité des emballages ; gestion de droit de propriétés industrielles donnant accès à des outils de calcul permettant de déterminer l'indice de recyclabilité des emballages.

Classes de produits ou services : 6, 9, 16, 20, 21, 22, 35, 38, 39, 40, 41, 42, 45.

BOPI de publication antérieure : 20/22

N° National : 20 4 644 835

Dépôt du : 5 MAI 2020

à : 92 INPI - DÉPÔT ÉLECTRONIQUE

CITEO, Société Anonyme, 50 BOULEVARD HAUSSMANN, 75009 PARIS.

N° SIREN : 388 380 073.

Mandataire ou destinataire de la correspondance :

INLEX IP EXPERTISE, Monsieur Franck SOUTOUL, 5 RUE Feydeau, 75002 PARIS-2E-ARRONDISSEMENT.

RECY-SCORE

Marque verbale.

Demande d'extension : Polynésie française.

Classe N° 6 : Matériaux d'emballage, d'emballage et d'enlissage, en métal ; récipients d'emballages en métal ; feuilles métalliques pour emballage et emballage ;

Classe N° 9 : Logiciels d'analyse et de détermination d'un indice de recyclabilité des emballages ; logiciels téléchargeables sous forme d'applications mobiles permettant l'accès à des bases de données contenant des informations sur la recyclabilité des emballages des produits, ainsi qu'à des outils de calcul permettant de déterminer l'indice de recyclabilité d'un emballage ; bases de données ; logiciels de collecte, traitement et gestion de données contenant des informations sur la recyclabilité des emballages ; moteurs de bases de données ;

Classe N° 16 : Support visuel imprimé pour la représentation de l'indice de recyclabilité des emballages ; papier d'emballage ; carton d'emballage ; sacs, sachets (enveloppes, pochettes) pour l'emballage en papier, en carton ou en matières plastiques ; papiers recyclés, papiers collectés auprès des ménages et des entreprises, papiers destinés à la bureautique, déchets en papier, produits de l'imprimerie issus du recyclage de papiers ;

Classe N° 20 : Emballages en bois pour bouteilles, caisses et boîtes en bois ou en matières plastiques ; récipients d'emballage en matières plastiques ou en bois ;

Classe N° 21 : Bouteilles, pots ; flacons (non en métaux précieux) ; emballages en verre ;

Classe N° 22 : Sacs, sachets, enveloppes, pochettes pour l'emballage en matières textiles ; sacs pour le transport et

l'emmagasiner de marchandises en vrac ; emballages en paille pour bouteilles ;

Classe N° 35 : Conseils en organisation des affaires commerciales dans les domaines de l'environnement, de la prévention, de l'éco-conception, de la collecte sélective des emballages, des traitements des emballages, du tri, du recyclage, du réemploi, de la réutilisation et de la valorisation des emballages ; diffusion de brochures et de prospectus (matériel publicitaire) ayant trait à la protection de l'environnement, la collecte de contributions financières et de contributions en nature pour le financement des activités en matière de prévention, d'éco-conception, de collecte, de tri, d'élimination, de réemploi, de réutilisation, de recyclage ; organisation de conférences de presse et de manifestations à but publicitaire et visant à aider le grand public, les entreprises, les industries et les collectivités territoriales dans le domaine de la sélection, de la destruction et du tri, du réemploi, de la réutilisation, du recyclage et de la valorisation des emballages, de la prévention et de l'éco-conception ; service de gestion informatisée de fichiers relatifs à la gestion, la collecte, le tri, le recyclage des emballages ; services d'abonnement à des supports d'information portant sur la recyclabilité des emballages ; services de compilation et systématisation de données permettant de déterminer l'indice de recyclabilité des emballages ;

Classe N° 38 : Transmission d'informations par voie électronique relatives à l'environnement, l'éco-conception, la collecte sélective des emballages, au traitement des emballages, au tri, au réemploi, à la réutilisation, au recyclage et à la valorisation des emballages ; fourniture d'accès à des bases de données contenant des informations sur l'indice de recyclabilité des emballages ;

Classe N° 39 : Services d'information aux consommateurs et aux organismes de contrôle dans le domaine de la collecte des emballages ; information relative à l'emballage de marchandises ; services de conseils aux consommateurs et aux entreprises en matière de la collecte des emballages ; services d'assistance et d'expertise dans les domaines de la collecte des emballages ;

Classe N° 40 : Tri, valorisation, compostage, incinération et élimination des emballages ; recyclage et traitement des emballages ; services d'assistance et d'expertise dans les domaines du tri, de l'élimination, du recyclage et de la valorisation des emballages ; services d'information aux consommateurs et aux organismes de contrôle dans le domaine du recyclage des emballages ; services d'aide aux entreprises et d'information et conseils aux consommateurs en matière de recyclabilité des emballages ;

Classe N° 41 : Éducation, formation, divertissement dans le domaine du recyclage des emballages ; services de formation aux outils de calcul permettant de déterminer l'indice de recyclabilité d'un emballage destinés aux entreprises ; services de formation au déchiffrement d'un indice de recyclabilité destinés aux consommateurs ; organisation de concours (éducation ou divertissement) dans le domaine de l'éco-conception, l'environnement, la collecte, le tri, l'élimination, le recyclage et la valorisation des emballages ; organisation et conduite de colloques, conférences ou congrès dans le domaine de l'éco-conception, l'environnement, la collecte, le tri, l'élimination, le recyclage et la valorisation des emballages ; organisation d'expositions à buts culturels ou éducatifs dans le domaine de l'éco-conception, l'environnement, la collecte, le tri, l'élimination, le recyclage et la valorisation des emballages ; services de jeux proposés en ligne à partir d'un réseau informatique dans le domaine de l'éco-conception, l'environnement, la collecte, le tri, l'élimination, le recyclage et la valorisation des emballages ; publications électroniques non téléchargeables dans le domaine du recyclage des emballages ;

Classe N° 42 : Développement et test de méthodes, d'algorithmes et de logiciels informatiques pour calculer l'indice de recyclabilité d'un emballage ; analyse, inspection, information, avis sur la recyclabilité des emballages ; fourniture d'informations et d'avis concernant l'impact environnemental des emballages ; conception et mise à jour de logiciels d'analyse et de détermination d'un indice de recyclabilité des emballages ; conception et mise à jour de logiciels téléchargeables sous forme d'applications mobiles permettant l'accès à des bases de données contenant des informations sur l'indice de recyclabilité des emballages des produits, ainsi qu'à des outils de calcul permettant de déterminer l'indice de recyclabilité d'un emballage ; services de rédaction, à savoir élaboration d'une nomenclature permettant d'évaluer la recyclabilité d'un emballage ; mise à disposition d'une nomenclature à savoir mise à disposition d'informations techniques permettant de

déterminer, de retranscrire graphiquement et de visualiser le niveau de recyclabilité d'un emballage sous forme de visuels, logos et pictogrammes ; conseils aux consommateurs et aux entreprises en matière d'environnement, de prévention, d'éco-conception, dans le domaine des emballages ; conseils et analyses en matière de cycle de vie des emballages ; conseils en matière de développement d'emballages écologiques et économiques, ainsi que leur marquage ; services de recherche et de développement en matière d'éco-conception, de collecte, de tri, d'élimination, de recyclage et de valorisation des emballages ; contrôle de qualité dans le domaine de l'éco-conception, de la collecte, du tri, de l'élimination, du réemploi, de la réutilisation, du recyclage et de la valorisation des emballages ;

Classe N° 45 : Conseils en réglementation et conseils juridiques dans les domaines de la prévention, de l'éco-conception, de la collecte, de la sélection, de la destruction et du tri, du réemploi, de la réutilisation, du recyclage et de la valorisation des emballages, du reversement des contributions financières et des contributions en nature pour le financement de la gestion des emballages ; consultation sur la protection de l'environnement ; octroi de licences portant sur des droits de propriété intellectuelle relatifs à un indice portant sur la recyclabilité des emballages ; gestion de droit de propriétés industrielles donnant accès à des outils de calcul permettant de déterminer l'indice de recyclabilité des emballages.

Classes de produits ou services : 6, 9, 16, 20, 21, 22, 35, 38, 39, 40, 41, 42, 45.

BOPI de publication antérieure : 20/22

N° National : 20 4 644 839

Dépôt du : 5 MAI 2020

à : 92 INPI - DÉPÔT ÉLECTRONIQUE

SOCIETE BOURGUIGNONNE DE PROMOTION ET D'EDITION, Société par actions simplifiée, 2 RUE DE CHAUX, 21700 NUITS-SAINT-GEORGES.
N° SIREN : 035 780 261.

Mandataire ou destinataire de la correspondance :
INLEX IP EXPERTISE, Madame HERMINE COUDRY, 5 RUE FEYDEAU, 75002 PARIS.

DRIVE VIGNE

Marque verbale.

Classe N° 35 : Services d'organisation d'événements, d'expositions, de spectacles et de toutes manifestations à buts commerciaux ou de publicité dans le cadre de la promotion de la gastronomie et de la culture ; Services d'organisation de concours à buts promotionnels avec ou sans distribution de prix ou attribution de récompenses ; Distribution de matériel publicitaire (tracts, prospectus, imprimés, échantillons) ; Promotion des ventes pour des tiers ; Services de présentation et de démonstration de produits et de services dans un but promotionnel ou publicitaire ; Diffusion de messages publicitaires sur tous supports y compris numériques ; Parrainage promotionnel ; promotion des produits et des services de tiers ; promotion des produits et des services de tiers via des réseaux informatiques et de communication mise à disposition d'informations commerciales en ligne ; mise à disposition d'informations sur des produits auprès du consommateur par Internet ; mise à disposition d'informations et de conseils commerciaux aux consommateurs en matière de choix de produits et de services ; informations commerciales pour les consommateurs dans le domaine du vin, de l'art culinaire et de la culture ; services de vente par correspondance en ligne ou par catalogue dans les domaines suivants : vins et autres produits gastronomiques ; regroupement pour le compte de tiers de produits (à l'exception de leur transport) permettant au client de visualiser et d'acheter ces produits par tout moyen, y compris sur un catalogue général de marchandises, sur un publipostage de vente par correspondance ou sur un site Web marchand ; organisation d'expositions à but commerciaux ou de publicité dans le domaine du vin ; services d'organisation d'expositions, de salons, de foires et de manifestations ; services de représentation (relations publiques) ; services de présentation et de démonstration de produits et de services dans un but